



## Mobile Financial Services Working Group (MFSWG)

# Services Financiers Mobiles Indicateurs de Mesure de l'Accès et de l'Utilisation

Cette Note Directrice, qui couvre une catégorie de l'Ensemble des Indicateurs d'Inclusion Financière de Deuxième Niveau de l'AFI, a été élaborée conjointement par le Groupe de Travail sur les Services Financiers Mobiles de l'AFI (MFSWG) et le Groupe de Travail sur les Données d'Inclusion Financière (FIDWG) en tant qu'outil pour mesurer l'accès et l'utilisation des services financiers mobiles.

L'Ensemble des Indicateurs de Deuxième Niveau est un ensemble plus large des indicateurs d'inclusion financière considéré comme important mais pas « de base », qui sont en cours d'élaboration dans le but de permettre aux décideurs de choisir les indicateurs les plus utiles conformément à leurs contextes nationaux particuliers et leur niveau de développement.

Reconnaissant le potentiel des Services Financiers Mobiles (MFS), le Groupe de Travail sur les Services Financiers Mobiles (MFSWG) a été créé pour servir de plate-forme au sein du réseau de l'AFI en permettant aux décideurs de discuter des questions réglementaires liées aux MFS. Le Groupe de Travail encourage la large utilisation des MFS en tant que solution clé pour une plus grande inclusion financière dans les pays en développement et émergents. Le Groupe vise à stimuler la discussion et l'apprentissage parmi les décideurs et à promouvoir une plus grande coordination entre les nombreux différents acteurs en matière de MFS, tels que les régulateurs financiers et des télécommunications et les prestataires bancaires et non bancaires.

## Table des matières

<b>Contexte</b>	<b>2</b>
<hr/>	
<b>But et Questions Critiques</b>	<b>2</b>
L'Ensemble des Indicateurs de Base	2
L'Ensemble des Indicateurs de Deuxième Niveau	2
Le Catalogue des Indicateurs	2
Sensibilisation et l'inclusion financière	2
<hr/>	
<b>Lignes directrices</b>	<b>3</b>
Définitions relatives à l'accès et à l'utilisation des MFS	3
Indicateurs pour Mesurer l'Accès aux MFS	3
Indicateurs pour Mesurer l'Utilisation des MFS	4
Indicateurs de Référence	4

## Contexte

D'après l'AFI, les données fiables sont essentielles à l'élaboration des politiques d'inclusion financière. Les Données et la Mesure permettent aux décideurs de diagnostiquer correctement l'état de l'inclusion financière dans leurs pays et d'élaborer des politiques appropriées pour améliorer l'accès aux services financiers. L'AFI s'efforce constamment de développer et d'améliorer les indicateurs utilisés dans le suivi de l'inclusion financière. Les indicateurs de cette Note Directrice se concentrent spécifiquement sur la mesure de l'accès et l'utilisation des services financiers mobiles (MFS).

## But et Questions Critiques

L'élaboration des indicateurs de l'AFI repose sur six principes :

- les indicateurs doivent être utiles et pertinents pour l'élaboration des politiques au niveau national ;
- les données existantes devraient être relativement faciles à utiliser et à recueillir ;
- les définitions doivent être cohérentes ou normalisées et alignées avec d'autres initiatives de données ;
- les indicateurs doivent être suffisamment souples afin de permettre l'adaptation aux différents contextes nationaux ;
- une quantité équilibrée de données doit être collectée à partir des sources relatives à l'offre et à la demande ;
- les décideurs devraient aspirer à procéder à des mesures plus complexes

## L'Ensemble des Indicateurs de Base

L'Ensemble des Indicateurs de Base d'Inclusion Financière de l'AFI a été élaboré en vue de répondre aux trois dimensions de l'inclusion financière : *l'accès, l'utilisation et la qualité* des services financiers.

L'Ensemble de Base a été mis au point pour mesurer les aspects les plus fondamentaux et importants de l'inclusion financière et constitue la première étape pour ceux qui cherchent à évaluer l'état de l'inclusion financière dans leurs pays et à élargir l'accès aux services financiers.

## L'Ensemble des Indicateurs de Deuxième Niveau

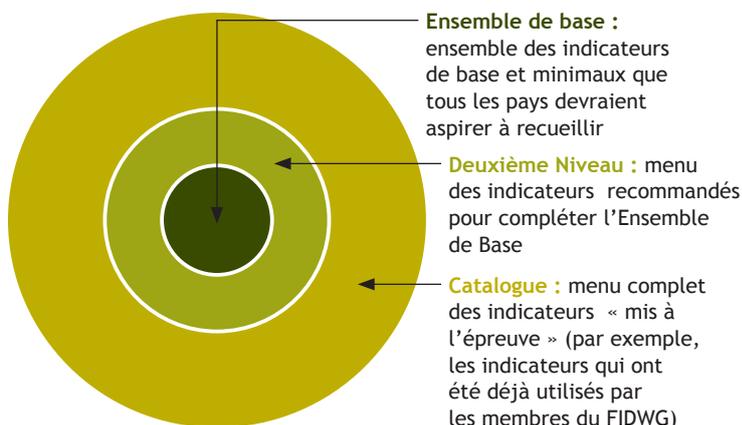
L'Ensemble des Indicateurs de Deuxième Niveau en cours d'élaboration a pour but de permettre aux membres de l'AFI d'explorer des niveaux plus profonds d'informations et d'appliquer d'autres outils de mesure dans le cadre de leurs initiatives nationales de données. L'Ensemble des Indicateurs de Deuxième Niveau est un ensemble plus large des indicateurs d'inclusion financière jugés importants mais pas « de base », et qui permet aux décideurs de choisir les indicateurs les plus utiles selon leurs contextes nationaux particuliers et leur niveau de développement.

L'Ensemble de Deuxième Niveau comprend :

- les indicateurs relatifs à l'accès et à l'utilisation des MFS ;
- les indicateurs permettant de suivre les aspects d'inclusion financière du secteur des PME ; et
- les indicateurs de qualité qui mesurent les obstacles à l'accès aux services financiers, les pratiques commerciales ainsi que la protection et l'autonomisation du consommateur.

## Le Catalogue des Indicateurs

Le catalogue est le menu complet des indicateurs qui ont été « mis à l'épreuve » par les membres du FIDWG.



En plus de l'Ensemble des indicateurs de base et celui des indicateurs de Deuxième Niveau, l'AFI voit également la nécessité des ensembles des indicateurs spécialisés qui intègrent des perspectives régionales parmi d'autres. Par exemple, le Groupe de Travail des îles du Pacifique (PIWG) a mis au point un vaste ensemble des indicateurs qui reflètent les aspects d'inclusion financière particulièrement pertinents pour les décideurs dans les îles du Pacifique.

## Lignes directrices

### Définitions relatives à l'accès et à l'utilisation des MFS

**Adultes** : personnes âgées de 15 ans et plus ou d'un âge défini par le pays.

**Modèles de MFS** : tous les modèles administrés par les banques et ceux administrés par les institutions non bancaires déployés activement dans un pays.

**Population de téléphones mobiles** : la partie de la population qui possède un téléphone mobile.

**Points d'échanges des Services Financiers Mobiles (MFS)** : tous les emplacements où les utilisateurs peuvent effectuer des transactions de dépôt et / ou de retrait. Les types de points d'échange des MFS peuvent inclure les points actifs d'échange des MFS, tels que les correspondants bancaires, les distributeurs automatiques de billets, les agents des sociétés de télécommunications et les agents de trésorerie où les MFS sont offerts.

**Points d'échange actifs des MFS** : les points d'échange des MFS qui ont effectué au moins une transaction au cours des 90 derniers jours.

**Comptes MFS** : tous les comptes qui sont liés aux téléphones mobiles ; cela peut inclure à la fois les comptes bancaires et non bancaires,

par exemple, les comptes de monnaie électronique ou porte-monnaie mobile.

**Comptes MFS actifs** : les comptes MFS qui ont effectué au moins une transaction au cours des 90 derniers jours.

**Unités administratives** : les unités administratives pertinentes sont spécifiques à chaque pays et basées sur la définition de celui-ci, en tenant compte des considérations géographiques, politiques, culturelles ou autres. Par exemple : Niveau 1 : nation ; Niveau 2 : région ou état ; Niveau 3 : comté, ville, province, Niveau 4 : municipalité, district, Niveau 5 : village.

**Types de MFS** : les P2P (Paiements de personne à personne), P2B (Paiements de personne à entreprise), B2P (Paiements d'entreprise à personne), B2B (Paiements d'entreprise à entreprise), G2P (Paiement de gouvernement à personne), P2G (Paiements de personne à gouvernement), B2G (Paiement d'entreprise à gouvernement) et les MFS non transactionnels (par exemple, la vérification du solde d'un compte bancaire via un téléphone mobile).

**Déploiement des MFS** : un produit spécifique offert par un prestataire des MFS (monnaie électronique, services bancaires via téléphonie mobile et / ou correspondants bancaires).

### Indicateurs pour Mesurer l'Accès aux MFS

Accès	1. Nombre de points d'échange des Services Financiers Mobiles pour 10,000 adultes	Offre	$\frac{\text{Nombre de points d'échange des MFS}}{\text{Population adulte totale}} \times 10,000$
	2. Nombre de points d'échange des Services Financiers Mobiles par modèle	Offre	$\frac{\text{Nombre de points d'échange des MFS par modèle}}{\text{Population adulte totale}} \times 10,000$
	3. Pourcentage des unités administratives pertinentes ayant des points d'échange des Services Financiers Mobiles	Offre	$\frac{\text{Nombre d'unités administratives pertinentes ayant des points d'échange des MFS}}{\text{Nombre total d'unités administratives}}$
	4. Pourcentage des points d'échange actifs des Services Financiers Mobiles	Offre	$\frac{\text{Points d'échange actifs des MFS}}{\text{Nombre total des points d'échange des MFS}}$
	5. Nombre moyen des types de Services Financiers Mobiles offerts par déploiement de MFS	Offre	$\frac{1}{n} (x_1 + x_2 + x_3 + \dots + x_n)$ Où $x$ est le nombre de types des MFS par déploiement de MFS, et $n$ est le nombre total de déploiements des MFS

## Indicateurs pour Mesurer l'Utilisation des MFS

Utilisation	6. Pourcentage des adultes ayant au moins un compte MFS  <i>Indicateurs de Substitution :</i> 6.1 Nombre de comptes MFS pour 10,000 adultes 6.2 Nombre de comptes MFS pour 10,000 adultes par déploiement	Demande	$\frac{\text{Nombre d'adultes ayant au moins un compte MFS}}{\text{Population adulte totale}}$  <i>Indicateurs de Substitution :</i> $\frac{\text{Nombre de comptes MFS}}{\text{Population adulte totale}} \times 10,000$ $\frac{\text{Nombre de comptes MFS par déploiement}}{\text{Population adulte totale}} \times 10,000$
	7. Porcentaje de cuentas activas de SFM	Offre	$\frac{\text{Nombre de comptes MFS actifs}}{\text{Nombre total de comptes MFS}}$
	8. Porcentaje de cuentas activas de SFM por implementación	Offre	$\frac{\text{Nombre de compte MFS actifs par déploiement}}{\text{Nombre total de comptes MFS}}$
	9. Valor en USD de operaciones de SFM mensuales por implementación de SFM	Offre	$(x_1; x_2; x_3; \dots x_n)$  où $x$ est la valeur en USD des transactions MFS par mois et par déploiement, et $n$ est le nombre de déploiements
	10. Número promedio de operaciones de SFM por punto de efectivo activo de SFM mensual	Offre	$\frac{1}{n} (x_1 + x_2 + x_3 + \dots x_n)$  où $x$ est le nombre de transactions MFS par mois par point d'échange actif des MFS

### Indicateurs de Référence

Il y a un certain nombre des indicateurs de référence qui permettent de dresser le contexte d'un pays en termes de taille et de potentiel du marché des MFS :

1. Nombre de comptes de dépôts dans les institutions financières.
2. Nombre de comptes de dépôts actifs dans les institutions financières.
3. Nombre de téléphones mobiles actifs.
4. Total par régime (régimes prépayés / régimes postpayés)
5. Nombre de SMS envoyés par 10,000 adultes.
6. Nombre d'institutions financières (par type : institutions bancaires et non bancaires) offrant des modèles de MFS dans le pays et la portée (clients de MFS actifs) de chaque institution financière offrant les modèles de MFS.
7. Nombre et pourcentage de la part du marché des Opérateurs de Réseaux Mobiles (ORM) qui gèrent des modèles non bancaires de MFS dans le pays.
8. Nombre d'institutions non bancaires et bancaires qui sont interopérables par modèle de MFS.
9. Nombre de déploiements de MFS.
10. Nombre de points d'échange des Services Financiers Mobiles.
11. Pénétration de la téléphonie mobile (téléphones mobiles actifs / population totale).

## À propos des notes directrices du Groupe de Travail sur les Services Financiers Mobiles de l'AFI

Les Notes Directrices du Groupe de Travail sur les Services Financiers Mobiles de l'AFI se basent sur l'expérience des membres et tentent de donner des directives supplémentaires en ce qui concerne la définition des normes, des approches et des pratiques communes pour la réglementation et la supervision des MFS au sein des institutions membres de l'AFI. Les notes ne résument pas les meilleures pratiques et elles ne proposent pas non plus de nouveaux principes ni une révision des principes de base existants. Par contre, elles mettent en évidence les principales questions politiques et réglementaires relatives aux MFS et identifient les défis à relever. Enfin, les présentes définitions sont destinées à compléter plutôt qu'à remplacer les définitions similaires des MFS élaborées par les organismes internationaux de normalisation financière.

## À propos de l'AFI

L'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) est un réseau mondial de banques centrales et d'autres organismes financiers chargés de l'élaboration des politiques en matière d'inclusion financière des pays en développement. L'AFI fournit à ses membres des outils et des ressources permettant de partager, de développer et de mettre en oeuvre leurs connaissances des politiques d'inclusion financière. Soutenu par des subventions et des liens avec des partenaires stratégiques, le réseau de L'AFI permet aux décideurs politiques et régulateurs, à travers des canaux en ligne et face-à-face, de partager leurs connaissances et de développer des politiques d'inclusion financière à mettre en oeuvre qui soient appropriées aux circonstances respectives de leur pays individuels.

Pour en savoir plus : [www.afi-global.org](http://www.afi-global.org)

### Alliance pour l'Inclusion Financière

AFI, 399 Interchange Building, 24th floor, Sukhumvit Road, Klongtoey - Nua, Wattana, Bangkok 10110, Thaïlande  
t +66 (0)2 401 9370 f +66 (0)2 402 1122 e [info@afi-global.org](mailto:info@afi-global.org) [www.afi-global.org](http://www.afi-global.org)

[www.facebook.com/AFI.History](https://www.facebook.com/AFI.History)  [@NewsAFI](https://twitter.com/NewsAFI)